

LA PRESIDENTE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date : 13 mai 2025

Lieu : CCM-Côte d'Ivoire

Heure de début : 10 heures 17 min

Heure de fin : 13 heures 00 min

OBJET : Réunion Ordinaire du BE

Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	Copie pour information
<ul style="list-style-type: none"> - Dr ADJAFI Danielle - Dr. BOGUIFO Charles - Mme. TRAORE Carine - M. GUEHI Lasso Filbert - Dr. OUATTARA Sanga M. - Mme YAPI Dorothée - Mme Pulchérie MLAN 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Membres du Bureau Exécutif ▪ Equipe Pays Fonds Mondial ▪ Membres du CCM Côte d'Ivoire
<p>Absente</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dr KAMARA Laurence Mam Assétou 	

ORDRE DU JOUR

La réunion du BE du 13 mai 2025 a débuté par les salutations de Mme la Présidente, Dr. ADJAFI Danielle. Elle a remercié tous les membres pour leur présence effective. Elle a proposé que l'ordre du jour de la rencontre soit revu afin de permettre aux deux représentants d'une structures de mobilisation des ressources qui prennent part à la présente rencontre, de faire leur présentation pour se retirer et honorer un autre rendez-vous.

Elle a donc autorisé un tour de table pour permettre aux participants de se présenter les uns après les autres.

Sur ce, le Secrétaire permanent a proposé l'ordre du jour prenant en compte ce changement

Proposition d'ordre du jour

- 1- Présentation d'un document de stratégie de mobilisation des ressources
- 2- Validation du CR de la réunion du BE du 23 avril 2025
- 3- Informations
- 4- Préparatifs de l'AGE du 22 mai 2025
- 5- Divers

1- Présentation d'un document de stratégie de mobilisation des ressources

M. MIKE COFFI, de Africa Capital Market, accompagné de M. YAPI Sylvers a souligné que sa structure est un organe de mobilisation des ressources auprès des entreprises privées. Cette mobilisation de ressource se fait à travers l'activation de la ligne « Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) » des entreprises privées pour participer aux bien-être des populations en s'assurant de mettre en place des mécanismes de contrôles et de redevabilité des financements acquis.

Dans sa présentation, M. KOFFI a entretenu les membres du BE sur le désir de collaboration avec le CCM-Côte d'Ivoire. Le projet qu'il a présenté s'intitule, le Fonds Initiative RSE Impact Santé. Il s'agit d'un fonds d'investissement d'impact axé sur les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme visant les populations clés, avec des investissements ciblés pour combler les lacunes en termes d'accès à la prévention, au traitement et à la prise en charge.

Leur choix s'est porté sur le Country Coordinating Mechanism - Côte d'Ivoire (CCM-CI), en tant qu'Instance de Coordination Nationale du Fonds Mondial qui joue un rôle important dans la gouvernance des subventions allouées à la lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme.

Avec un objectif de mobiliser 10 milliards de FCFA, le Fonds Initiative RSE Impact Santé déploie un capital ciblé pour financer directement des initiatives à fort impact sur les bénéficiaires.

Pour les parties prenantes, c'est une opportunité de participer à un réseau des actifs RSE alignés sur des populations clés (KPIs) sociaux tangibles, contribuant ainsi à renforcer la Côte d'Ivoire comme un modèle de santé durable en Afrique de l'Ouest.

Le Fonds Initiative RSE Impact Santé se positionne comme un Fonds de dotation innovant, conçu comme un dispositif de levée de capitaux philanthropiques et stratégiques visant à contribuer à une diversification de ressource pour les opérations du Country Coordinating Mechanism - Côte d'Ivoire (CCM-CI).

- En tant qu'entité à but non lucratif mandatée par le Fonds Mondial, le CCM-CI assurera la gouvernance et le suivi stratégique des initiatives financées pour combattre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. Le Fonds Initiative RSE Impact Santé constitue une réponse ciblée à ses besoins en ressources, mobilisant des dons pour optimiser l'exécution de ses missions critiques dans un contexte de contraintes financières persistantes.
- Le Fonds Initiative RSE Impact Santé et le CCM-CI s'appuient sur un réseau de partenaires institutionnels de premier plan, incluant notamment le Fonds Mondial. Cette collaboration multipartite renforce la crédibilité et la stabilité du FM, positionnant ses contributeurs comme des co-investisseurs dans une stratégie ESG (Environnement, Social, Gouvernance) alignée sur les standards les plus exigeants des marchés de capitaux responsables.
- Doter le CCM-CI d'un levier financier durable et multi-acteurs, permettant de renforcer sa capacité à exercer pleinement ses missions de gouvernance sanitaire : structuration des demandes de financement, supervision stratégique des subventions, et alignement des projets avec les priorités nationales de santé.
- Mobiliser des ressources issues de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), afin de compléter les financements existants, notamment ceux du Fonds mondiale, en injectant des liquidités additionnelles dans l'écosystème de santé publique.
- Amplifier l'impact du CCM-CI à travers la mise en œuvre d'initiatives à fort rendement sociétal, contribuant à la réduction de la morbidité, au renforcement des systèmes de santé, et à la réponse aux pandémies majeures telles que le VIH/SIDA, la tuberculose, le paludisme, ainsi que d'autres enjeux sanitaires émergents.

Le Fonds Initiative RSE Impact Santé cible les entreprises engagées dans l'ODD 3 via leur stratégie RSE/ESG, soutenant le CCM-CI pour un impact durable sur la santé en Côte d'Ivoire, tout en optimisant leur performance extra-financière.

Proposition de la Structure du fonds

1. Les ressources du Fonds proviennent de dons et legs, mobilisés auprès d'acteurs publics, privés et philanthropiques.

2. Le Conseil d'Administration, en collaboration avec le Comité d'Investissement, assure le pilotage du Fonds. Ils définissent une politique d'investissement rigoureuse, alignée sur les priorités ESG et les missions du CCM-CI.
3. Les capitaux collectés sont alloués au CCM Côte d'Ivoire pour des projets éligibles, sélectionnés sur la base de critères validés conjointement par le Comité d'Investissement et le CCM-CI.
4. Le CCM-CI procède ensuite à l'attribution des financements aux bénéficiaires identifiés, en assurant un suivi régulier de l'exécution des projets.
5. Le Fonds et le CCM-CI garantissent un reporting transparent, incluant la traçabilité des contributions, l'utilisation des ressources et la mesure de leur impact social.

La structuration administrative est proposée ci-dessous :

Comité Technique d'Investissement / de Sélection

Rôle : Évaluer et sélectionner les projets à financer selon les critères du fonds

Composition :

- Experts sectoriels (santé publique, finance, suivi/évaluation)
- Représentant CCM-CI
- Représentant ACMC
- Représentant indépendant ou société civile

Mandat : Analyse des dossiers, due diligence, recommandations

Gestionnaire du fonds ACMC

Rôle : Exécution opérationnelle, gestion administrative et financière

Structure : gestionnaire du fonds ACMC

- Responsable financier et conformité
- Chargé de suivi-évaluation / reporting
- Support administratif

Fonction :

- Suivi des décaissements, contractualisation
- Collecte des rapports
- Suivi des indicateurs d'impact
- Préparation des audits et reporting

Conseil d'Administration

Rôle : Orientation stratégique, validation des priorités, supervision générale

Composition :

- Représentant de ACMC
- Représentants du CCM-CI
- Partenaires financiers (ex : Fonds mondial)
- Représentants du secteur privé contributeur (RSE) (ex...CGECI)
- Observateurs techniques (société civile, bailleurs, etc.)

En s'engageant avec le Fonds Initiative RSE Impact Santé, les contributeurs propulsent les efforts du CCM-CI pour éradiquer le SIDA, la tuberculose et le paludisme en Côte d'Ivoire.

Après cette présentation, les échanges ont porté sur l'opportunité que cette offre constitue au vu du contexte de retrait progressif des bailleurs en occurrence les USA qui ont revu leur stratégie au cours de l'année 2025.

Ces échanges ont également permis aux membres du BE de mieux comprendre et de s'approprier ledit projet. Ils ont donc proposé de le soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en sa session du 20 mai 2025.

2- Validation du CR du BE du 23 avril 2025

La proposition de Compte Rendu du Bureau Exécutif du 23 avril 2025, a été validée à l'unanimité des membres présents.

Recommandation

Imprimer le Compte rendu du BE du 23 avril 2025 et le diffuser par toute voie de communication

3- Informations

Les informations partagées au cours de la réunion couvrent la période du 25 avril au 13 mai 2025.

Se sont des activités des différents partenaires comme suit :

- Le 25 avril, le PNLP organisait la cérémonie marquant la journée mondiale de la lutte contre le Paludisme à Alépé
- Du 28 avril au 02 mai 2025, la DGS organisait l'atelier d'élaboration du rapport de suivi des engagements de l'Etat pour le NFM3 et du GC7 à Grand Bassam
- Le 30 avril 2025, le PNCFS organisait la réunion de la plateforme Nationale de la coordination du Financement de la Santé à la Primature
- A cette même date, les points focaux des agences du Système des Nations Unis participaient à la réunion de consolidation et de validation des cadres de référence du réseau.
- Du 05 au 09 mai 2025, le PNLT organisait l'atelier bilan annuel national de la lutte contre la Tuberculose 2024 à Yamoussoukro
- Sur cette même période, l'UCP / Fonds mondial organisait l'atelier d'analyse des données de T1 2025 des subventions du Fonds mondial et de finalisation du bulletin 2024 à Abidjan
- Du 04 au 11 mai 2025, le PNLS organisait l'atelier de quantification des ARV, médicaments pour la prévention des infections opportunistes et intrants de laboratoires liés au VIH à Bouaké

Pour les activités en cours et à venir trois activités ont été partagées :

- Du 12 au 24 mai 2025, le PNLP organisera à Yamoussoukro un atelier de revue de la pré-quantification des antipaludiques et autres LLP,
- Le 13 mai 2025, ANADER, organisera un atelier thématique sur la santé communautaire avec les partenaires au centre de formation de Bingerville.
- Le 13 mai 2025 également, l'ONG Voix essentielle pour l'évènement de haut niveau sur l'engagement des femmes, des filles et du secteur privé dans la lutte contre le paludisme

Au terme de cette présentation, les échanges qui ont suivi ont permis d'aborder la question de la mission à laquelle le DGS a pris part avec le Fonds mondial.

4- Préparatifs de l'AGE du 20 mai 2025

Le Secrétaire Permanent a proposé aux membres du Bureau Exécutif l'agenda de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 20 mai prochain.

PLAGE HORAIRE	ACTIVITES	ACTEURS
9 heures 00- 09 heures 30	Accueil et installation des participants	Secrétariat Permanent
09 heures 30 - 09 heures 35	<ul style="list-style-type: none">• Annonce du Quorum• Présentation de l'Agenda	Secrétaire Permanent
09 heures 35 - 09 heures 40	Mot de bienvenue	Mme la Présidente du CCM
09 heures 40 - 09 heures 45	<ul style="list-style-type: none">• Gestion des conflits d'intérêt• Présentation du code de conduite	PTF M. Morel ADJE
09 heures 45 - 09 heures 50	Approbation du PV de l'AGE du 08 avril 2025	Bureau Exécutif
09 heures 50 - 10 heures 00	Informations	Bureau Exécutif

10 heures 00 - 11 heures 00	Présentation d'un document de stratégie de mobilisation des ressources	Expert
11 heures 00 - 12 heures 00	Approbation de la répartition du nombre de structures composantes des différents secteurs (Cf. CCM-Evolution) + (Vote)	Consultant Membres AG
12 heures 00 - 12 heures 50	Informations sur le processus de renouvellement des membres du CCM-Côte d'Ivoire	Participants
12 heures 50 - 13 heures 00	Divers	Participants
13 heures 00 - 13 heures 15	Mot de fin	Mme la Présidente du CCM
13 heures 15	Cocktail	Participants

Il a ensuite proposé les deux principales présentations relativement au lancement du processus de renouvellement à savoir la répartition du nombre de structures composantes des différents secteurs (Cf. CCM-Evolution) et les informations sur le processus de renouvellement des membres du CCM-Côte d'Ivoire

Au terme de cette présentation, les membres du BE ont recommandé que les présentations soient synthétisées et qu'elles mettent en exergue sous forme de tableau comparatif, le nombre de siège existant et le nombre de siège proposé pour chaque secteur.

Divers

Au titre des Divers, Mme la Présidente a informé de la mise à disposition par la fonction publique d'un chauffeur. Après la démission de M. SEKA Jean Philippe, informaticien, le processus de recrutement d'un informaticien pour son remplacement est en cours.

Sur ce, Mme la Présidente a réitéré ses remerciements aux membres du BE pour leur riches contribution et leur disponibilité qui ont permis à cette rencontre de se tenir ; après quoi, elle a mis un terme a la réunion du BE en sa session du 13 mai 2025.

Rédigé le : 15 mai 2025

par Pulchérie MLAN

Pour le Bureau Exécutif

Validé le : 10 mai 2025

Dr. ADJAFI Danielle

Signature



Suivi des recommandations issues de la réunion du BE du 13 mai 2025

N°	RECOMMANDATIONS	DELAIS	RESPONSABLE	STATUT
1	Inscrire à l'ordre du jour de la prochaine AG la présentation du projet pour la mobilisation des ressources pour approbation		Secrétariat Permanent	
2	Finaliser le CR de la réunion du 23 avril, le faire signer et le communiquer par toutes voies de communication		Secrétariat Permanent	
3	Se rapprocher de la DGS pour avoir les grandes lignes des échanges qui ont eu lieu à Genève relativement aux nouvelles directives concernant le GC7		BE	
4	Synthétiser les présentations de l'AGE du 20 mai prochain en mettant en exergue les postes existants et la proposition de répartition selon le CCM-Evolution		Secrétariat Permanent	